



# PRATIQUE U9 –Foot Éducatif

## Plateaux Foot à 5 (4+1)

### Règles du jeu 2024-2025



- **Formule** : Plateaux par secteurs
- **Horaire officiel** : Samedi à 14h30.
- **Qui peut jouer ?**
  - U7 filles et garçons nés en 2018 : maximum 3 joueurs par équipe.
  - U8 filles et garçons nés en 2017
  - U9 filles et garçons nés en 2016
  - U10 filles nées en 2015
- **Aire de jeu** : 35 à 40m x 25 à 30m.
- **Taille des buts** : 4 x 1.5m
- **Temps de jeu** : rencontres + ateliers = 50' / rencontres = 40'

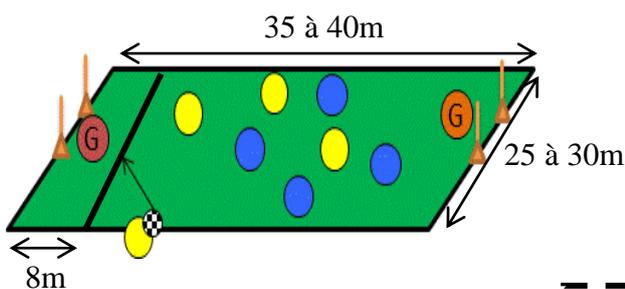
Tendre vers le 100 % de temps de pratique par joueur

- **Arbitrage** → **OBLIGATOIREMENT** à l'extérieur de l'aire de jeu afin de permettre aux joueurs de s'exprimer pleinement ! Il est préconisé de proposer l'arbitrage à des jeunes joueurs (à partir des U13 à l'extérieur du terrain).
  - **Les parents et accompagnants doivent se trouver OBLIGATOIREMENT derrière la main courante du terrain.**
- **Pause coaching** : non
- **Modification au calendrier** → Toutes modifications concernant les plateaux (horaires, terrain) devront se faire **au plus tard 10 jours avant la date officielle du plateau** (procédure précisée dans les Règlements Généraux du D.A.F).
- **Absence au plateau** → La non-participation d'une équipe à un plateau, sans avoir prévenu le District de l'Ariège **ET** le club recevant sera considérée comme **forfait**. **Elle entraînera la non-désignation de l'équipe sur la prochaine série de plateaux.**

L'ensemble des équipes doivent participer à l'amélioration des plateaux (accueil, convivialité, animation, respect) en remplissant à l'issue de chaque journée le dossier plateau à télécharger sur le site du DAF et à renvoyer dûment complétée sous 48h au plus tard à l'adresse mail suivante : [david.beret@ariegefoot.fff.fr](mailto:david.beret@ariegefoot.fff.fr) ou par voie postale au *District de Football de l'Ariège, 2000 Chemin de Lasserre – 09100 La Tour du Crieu*. Sous peine d'une amende de 10euros/ jour de retard.

Tous les cas non prévus par le présent document seront traités par la Commission compétente.

- **Ballon** : Taille 3 ou Taille 4
- **Les équipes** : 7 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. (5 joueurs dont un gardien de but et 2 remplaçants **maximum !**).
- **Équipement des joueurs** :
  - Maillot dans le short.
  - Chaussettes relevées en dessous des genoux.
  - Protèges tibias.
- **Interdiction de jouer avec des crampons vissés.**
- **Hors-jeu** : pas de hors-jeu
- **Fautes et incorrections**
  - La distance des joueurs adverses est de 4 m.
  - Tous les coups francs sont directs.
  - Tacles autorisés
- **Le gardien de but – Relance protégée dans les 8m** :
  - Relance ballon arrêté, endroit libre dans la surface des 8m.
  - Il peut se saisir du ballon avec les mains suite à une passe effectuée avec le pied par l'un de ses partenaires.
  - La première passe dans les 8m est protégée : pas d'intervention de l'équipe adverse.
- **Touches** : joueurs adverses à 4 m.
  - Passe au sol → **interdiction de tirer directement dans le but adverse.**
  - Rentrée en conduite de balle → **obligation de faire au moins une passe avant de marquer.**
- **Coup de pied de réparation (pénalty)** : à 6 m.
  - un coup de pied de réparation peut être signalé dans la surface de réparation si et seulement si la faute est volontaire et antisportive (geste de brutalité ou mauvais comportement).



**Maison d'accueil Equipe**

**A** : permet d'identifier pour les enfants un repaire. Dans cette zone l'éducateur pourra les rassembler pour donner des consignes avant, pendant et après les rencontres, et stocker le matériel (bouteilles, vestes, ballons,...).

**Maison  
d'accueil  
Equipe B**

# ORGANISATION DU PLATEAU U8/U9

## TERRAIN PÉDAGOGIQUE FOOT À 5

